



DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE 2025 - 2026

🎉 Les réinscriptions sont ouvertes !

Les places des anciens adhérents sont réservées jusqu'au 15 août.

Au-delà de cette date, elles seront considérées comme vacantes et attribuées à d'autres demandes.

Où déposer le dossier ?

Merci de déposer votre dossier complet dans la boîte aux lettres Pointes & Jazz, située à proximité de l'Espace Galatée à Guichen.

Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée.

Le dossier complet doit contenir :

- La fiche d'inscription dûment remplie en **LETTRES CAPITALES** ✍️
- Le règlement de la cotisation annuelle (cf. grille tarifaire)
+ Adhésion à l'association : 15 €
+ Licence FFD : 24 €
- Certificat médical obligatoire pour les groupes concours uniquement. Il n'est pas demandé sinon.

Attention : l'inscription ne sera définitive qu'après :

- Réception de l'intégralité du dossier
- Paiement de la cotisation
- Validation par mail envoyée par l'association

⚠️ Merci de respecter les niveaux indiqués.

Ne vous inscrivez pas dans un groupe inadapté à votre niveau.

Les professeurs se réservent le droit de réaffecter les élèves si nécessaire.

En cas de doute, contactez-nous par mail avant de remplir votre dossier :

✉️ pointesetjazz.guichen@gmail.com

Forum des associations : samedi 6 septembre à l'Espace Galatée

Reprise des cours : lundi 8 septembre 2025 au Complexe Joséphine Baker

MON PARCOURS DE DANSE À POINTES & JAZZ



Je rentre à **4 ans** dans l'association, voici mon parcours :

Si j'entre plus tard, j'intègre un cours en fonction de mon **âge** et de mon **niveau de pratique**, en fonction des **places disponibles**.



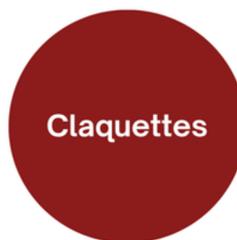
4 ans
5 ans



6 ans
7 ans



A **8 ans**, je choisis une ou plusieurs disciplines.
Les cours vont de **1h à 1h30** en fonction des niveaux.



Pour la pratique des pointes et des figures de hip-hop, **l'avis du professeur est primordial** afin de débiter dans de bonnes conditions.

PLANNING COURS 2025 - 2026

DISCIPLINES	JOURS	COURS & NIVEAUX	HORAIRES	ANNÉES NAISSANCES	DURÉES COURS
ÉVEIL & INITIATION - SOPHIE BRISARD	Mercredi	KADER ATTOU - Éveil 1	09h00 - 9h45	2021	0,45
		ANNE TERESA DE KEERSMAEKER - Éveil 2	09h45 - 10h30	2020	0,45
		PINA BAUSCH - Initiation 1	10h30 - 11h30	2019	1,00
		MATS EK - Initiation 2	11h30 - 12h30	2018	1,00
	Samedi	PBT (Travail de renforcement avec ballons)	09h00 - 09h45	10 ans et +	0,45
		SERGE LIFAR - Éveil 1 & 2	09h45 - 10h30	2020 - 2021	0,45
		RUDOLPH NOUREEV - Initiation 1	10h30 - 11h15	2019	0,45
CRYSTAL PITE - Initiation 2		11h15 - 12h15	2018	1,00	
CONTEMPORAIN - SOPHIE BRISARD	Mercredi	OHAD NAHARIN	13h15 - 14h30	2012 - 2015	1,25
	Samedi	JIRÍ KYLIÁN - Avancé	13h30 - 15h00	Adultes	1,50
		PACO DÈCINA - Intermédiaire	16h30 - 18h00	2008 - 2011	1,50
CLASSIQUE - SOPHIE BRISARD	Mercredi	DÉBUTANT CLASSIQUE	14h30 - 15h30	2017	1,00
	Samedi	MARIE-AGNÈS GILLOT - Débutant / Inter	15h00 - 16h30	Ados - Adultes	1,50
CLASSIQUE - JESSICA DILHUIT	Lundi	DOROTHÉE GILBERT	17h00 - 18h00	2016 - 2017	1,00
		AMANDINE ALBISSON	18h00 - 19h30	2011 - 2012	1,50
		LÉONORE BAULAC	19h30 - 21h00	2005 - 2007	1,50
	Mardi	GUILLAUME DIOP	17h00 - 18h30	2015	1,50
		BARRE AU SOL	18h30 - 19h30	10 ans et +	1,00
	Mercredi	ATELIER / PRÉPA CONCOURS [Début après la Toussaint]	14h30 - 16h00	-	1,50
		ALICE RENAIVAND	16h00 - 17h30	2013	1,50
		PAUL MARQUE	17h30 - 19h00	2010	1,50
		MISTY COPELAND - Intermédiaire	19h00 - 20h30	Adultes	1,50
	Jeudi	MARION BARBEAU	17h15 - 18h45	2014	1,50
		GERMAIN LOUVET	18h45 - 20h15	2008 - 2009	1,50
		MAURICE BÉJART - Avancé	20h15 - 21h45	Adultes	1,50
JAZZ - INGRID VINATIER	Lundi	ETTA JAMES	17h45 - 19h00	2014 - 2016	1,25
		MARTHA GRAHAM - Intermédiaire	19h00 - 20h30	Adultes	1,50
		LOUIS ARMSTRONG - Intermédiaire	20h30 - 22h00	Adultes	1,50
	Mardi	ALVIN AILEY	17h30 - 19h00	2012 - 2014	1,50
		ISADORA DUNCAN - Intermédiaire	19h00 - 20h30	Adultes	1,50
		LESTER HORTON - Avancé	20h30 - 22h00	Adultes	1,50
	Jeudi	BILLIE HOLIDAY	18h30 - 20h00	2010 - 2011	1,50
		RAY CHARLES - Débutant [Réservé nouveaux adhérents]	20h00 - 21h30	Ados - Adultes	1,50
	Vendredi	ARETHA FRANKLIN	18h30 - 20h00	2008 - 2009	1,50
		AMY WINEHOUSE - Avancé	20h00 - 21h30	2005 - 2007	1,50
STREET DANCE - LAËTITIA ARNAUD	Mercredi	NO WAY	17h30 - 19h00	2010 - 2013	1,50
	Vendredi	NO COMMENT	19h30 - 21h00	15 ans et +	1,50
CLAQUETTES - LAËTITIA ARNAUD	Mercredi	BILL ROBINSON - Intermédiaire	19h00 - 20h30	Ados - Adultes	1,50
	Vendredi	GREGORY HINES - Débutant	18h30 - 19h30	12 ans et +	1,00
HIP-HOP - IVAN STANIMIROVIC	Mercredi	LES RATZ - Débutant 1	10h30 - 11h30	2017	1,00
		FROM DOWNTOWN - Débutant 2	11h30 - 12h30	2016	1,00
		FANTASTIC ARMADA - Débutant 2	13h30 - 14h30	2015	1,00
		POCKEMON CREW - Intermédiaire	14h30 - 16h00	2014	1,50
		VAGABOND - Avancé	16h00 - 17h30	2011 - 2013	1,50
		ULTIME CREW - Supérieur 1	17h30 - 18h30	2008 - 2010	1,00



Tarifs 2025-2026

Nouvelle grille tarifaire simplifiée!

Choisissez vos cours et reportez-vous au tableau ci-dessous pour calculer le montant en fonction de la durée et du nombre d'activités.

Exemple * :
Adhérent 1 : 2 activités de 1h30 et 1h
= 230€ + 130€
Adhérent 2 : 1 activité de 1h
= 210€
Si adhérent 1 et adhérent 2 de la même famille
= (230€ + 130€ + 210€) - 10%

* hors adhésion et licence

Durée du cours	1H30	1H15	1H00	0H45
Activité 1 <i>(durée la plus longue)</i>	230 €	220 €	210 €	200 €
Activité 2	140 €	135 €	130 €	120 €
Activité 3 et plus	90 €	85 €	80 €	75 €
Tarif famille -10% sur le montant total des cotisations (hors adhésion et licences)				

Licence Fédération Française de Danse : 24€ par adhérent

Adhésion : 15€ par famille



RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ASSOCIATION POINTES & JAZZ

L'association Pointes & Jazz, créée en 1977 à Guichen, est spécialisée dans l'enseignement de la danse : jazz, classique, claquettes, contemporain, hip-hop, street dance, PBT et barre au sol. Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés ou professionnels dans leur discipline. L'administration de l'école est assurée par un conseil d'administration bénévole.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par dépôt de dossier dans la boîte aux lettres Pointes & Jazz située près de l'Espace Galatée, ou lors du forum des associations début septembre.

Le dossier est à télécharger sur le site www.pointes-et-jazz.fr et doit contenir :

- la fiche d'inscription complétée
- le règlement de la cotisation + adhésion (15 €) + licence FFD (24 €)

Le certificat médical n'est plus obligatoire, sauf pour les groupes concours.

L'inscription ne sera définitive qu'après :

- réception du dossier complet,
- paiement des cotisations,
- et confirmation par mail de la part de l'association.

Toute demande d'arrêt après les 2 premiers cours d'essai ne pourra faire l'objet d'un remboursement sauf pour raison médicale grave (certificat médical obligatoire), nécessitant un arrêt prolongé de plus de 3 mois avant Noël.

Le remboursement sera alors calculé au prorata. Le trimestre entamé, l'adhésion et la licence restent dus.

COURS & ORGANISATION

Les cours suivent le calendrier scolaire. Il n'y a pas cours pendant les vacances et les jours fériés, sauf indication contraire.

Les parents doivent accompagner les jeunes enfants et s'assurer de la présence du professeur. L'association décline toute responsabilité en dehors des heures de cours ou en l'absence du professeur.

L'accès aux salles de danse et vestiaires est strictement réservé aux élèves. Merci aux accompagnants de respecter l'intimité des danseurs, sauf cas particuliers pour les très jeunes enfants.

La ponctualité est essentielle : les horaires de début et de fin de séance doivent être respectés.

Toute absence prolongée (plus de 4 cours sans justification) pourra entraîner l'exclusion de l'élève des représentations de fin d'année.

Il est interdit de dégrader le matériel ou les locaux et de troubler les cours.

GALA DE FIN D'ANNÉE

Chaque année, un gala est organisé au mois de juin.

L'association prend en charge les costumes à hauteur de 15€ par élève.

Si le coût dépasse ce montant, le supplément est à la charge des familles si l'élève garde le costume

Si le costume reste propriété de l'association, il devra être restitué en bon état. Tout dégât pourra être facturé.

Des répétitions spécifiques ont lieu avant le gala, souvent à des horaires différents. Leur présence est obligatoire pour pouvoir monter sur scène.

L'entrée au gala est payante (hors élèves). Les recettes permettent de financer la location de salle, matériel scénique et lumières, les costumes et accessoires.

En cas d'absence prévue au gala, merci d'en informer l'association au plus tard en janvier.

Pour toute question :

✉ pointesetjazz.guichen@gmail.com

🌐 www.pointes-et-jazz.fr



FICHE D'INSCRIPTION _ 2025/2026

Réinscription

Nouvelle inscription

COORDONNEES DE LA FAMILLE

A COMPLETER EN LETTRES CAPITALES SVP

	Parent 1	Parent 2
Nom et prénom		
Adresse		
Tél		
Email		
Profession		

Souhaitez-vous être bénévole au sein de l'Association Pointes et Jazz ?

Membre du bureau Ponctuellement lors des manifestations Régisseur Gala Non

Le CERTIFICAT MEDICAL ou questionnaire FFD n'est pas obligatoire -

Il sera demandé uniquement aux élèves engagés dans un « CONCOURS » pour leur licence compétition

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Dans le cadre de la loi sur la captation d'image, nous vous demandons l'autorisation de filmer et de prendre en photo votre enfant ou vous-même.

Je soussigné(e) _____

Père, mère ou tuteur de ou des élèves : _____

Autorise

N'autorise pas (implique la non participation au gala qui est filmé)

l'association à diffuser l'image de mon ou mes enfants sur les supports réalisés par leur soin.

Guichen, le _____

Signature

REGLEMENT INTERIEUR

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage :

- à ne réclamer aucun remboursement de cotisation (sauf raison médicale dûment justifiée par un certificat médical)
- à fournir le certificat médical ou questionnaire FFD au plus tard au premier cours
- à prévenir le professeur en cas d'absence prolongée
- à participer au gala de fin d'année.

Fait à Guichen, le _____

Signature

INSCRIPTIONS ELEVES

NB : Merci de respecter les niveaux et de ne pas vous positionner sur un cours qui n'est pas adapté
Les professeurs ont la possibilité de modifier le cours d'affectation si nécessaire.

Nom Prénom	Date de naissance <u>obligatoire</u>	Activités <i>Préciser le nom du/des cours choisi (s)</i>						
		Eveil Initiation	Classique Barre sol	Jazz	Hip hop	Claquettes	Street Dance	Contemporain PBT

(NB) Les cours sont organisés en « niveau » pédagogique, en cas de doute s'adresser aux professeurs ou nous contacter.

COTISATION

Adhésion annuelle par famille : 15 €

Montant de la cotisation : _____

Licence : *nb d'élève(s)* X 24 € _____

Montant total dû à Pointes & Jazz :

Mode de paiement :

1 chèque (ou virement en une fois)

3 chèques

(novembre-février-mai)

montant ch 1 : _____ ch 2 : _____ ch 3 : _____

Chèques vacances

(Hors adhésion et licence)

Espèces

Autres (à préciser)

Annotations (espace réservé au bureau) :